



“Marsouin de coeur, sapeur de métier”, cette belle devise, les hommes du 6^e RG l’expriment sur le terrain depuis 1895 et l’expédition de Madagascar. Partout où l’on se bat, le génie est présent et entretient avec les Troupes coloniales ou de marine de solides relations de fraternité.

Déjà, en 1814, il est fait mention de “bataillons de pionniers coloniaux”, mais l’association des deux armes ne dure pas et connaît bien

des fluctuations. Il faudra attendre 1941 et la formation éphémère du “bataillon de sapeurs mineurs portés coloniaux” à Koulikoro (Soudan français) pour retrouver la fusion du génie et de la colo.

Même si, en 1944, le 71^e bataillon à la 9^e DIC et le 1^{er} bataillon à la 1^{re} DFL, portent l’insigne frappé de l’Ancre d’or et, pour le 1^{er} bataillon, un calot dont la coupe est fortement inspirée de celle de la coloniale, ces unités appartiennent à l’arme du Génie.

Servir sous le double vocable de marsouin et de sapeur ne se retrouve officiellement qu’en mars 1944 avec la création du “17^e régiment colonial du génie” au sein de la 1^{re} armée française.

Si des “bataillons coloniaux du génie” participent à la Guerre d’Indochine, il faudra attendre 1977 pour voir renaître les “sapeurs de marine” au sein de la “59^e compagnie de génie” de la 9^e DIMa et 1993 pour que le 6^e régiment rejoigne pleinement la division.

Depuis près de 40 ans, les sapeurs de marine combattent sur tous les théâtres d’opérations aux côtés de leurs frères d’armes des Troupes de marine.

Par décision du CEMAT du 13 juillet 2006, le général Thorette accepte de doter les sapeurs de marine du 6^e RG, comme leurs frères d’armes, de l’Ancre d’or. Elle rejoint ainsi sur les épaulettes de velours, la cuirasse et le pot-en-tête du génie.

L’appui du génie dans les opérations s’articule essentiellement autour de 2 activités principales, les actions d’appui au profit de la force (appui général), les actions d’appui au combat (appui direct), chacune d’elles étant remplie avec des moyens spécifiques.

Les sapeurs du 6^e génie sont engagés dans toutes les missions aux côtés de leurs frères marsouins et bigors. Les sapeurs de marine jouent notamment un rôle essentiel dans le déroulement des opérations amphibies, en particulier à partir de l’unité interarmées de plage (UIP) et par une participation active au sein du groupement d’appui à l’engagement amphibie (GAEA) avec ses plongeurs de combat et démineurs.

6^e RG



« JE CONTINUERAI »

ANGERS

MAINE ET LOIRE (49)

ADRESSE

6^e RG
200 avenue René Gasnier
BP 14105 - 49041 ANGERS CEDEX

INTRATERRE

<https://portail-6RG.intradef.gouv.fr>

SITE INTERNET

Rejoignez le 6^e RG sur facebook

TÉLÉPHONE

Tél. 02 41 33 + n° poste
PNIA : 862 491 + n° poste

Le 6^e régiment, fort de 1 500 militaires (1 150 d’active et 350 de réserve) compte 10 compagnies :

- 1 compagnie de commandement et de logistique ;
- 4 compagnies de combat du génie ;
- 1 compagnie d’appui ;
- 1 compagnie d’appui amphibie et de franchissement (CAAF) ;
- 2 compagnies d’intervention de réserve (CIR) dont la 6^e compagnie, créée à partir de la dissolution du 22^e BIMa en 2010, sur le bassin nantais.
- 1 compagnie de franchissement de réserve (CFR)

Les sapeurs du 6^e RG appartiennent aux Troupes de marine à titre collectif.